+ Luc Crepy
Evêque de Versailles

Versailles, le 12 mai 2025

Aux Députés et Sénateurs des Yvelines

Mesdames et Messieurs les parlementaires des Yvelines,

À partir de ce lundi 12 mai, les députés de notre pays vont être amenés à discuter deux projets de loi autour de la fin de vie.

Le premier fera certainement consensus, puisqu'il s'agit de déployer toujours mieux les soins palliatifs en engageant les moyens nécessaires pour cela. C'est une profonde injustice, qu'aujourd'hui encore trop de nos concitoyens ne puissent pas être accompagnés jusqu'au bout et soulagés face à la douleur, faute de moyens.

Un transgression éthique majeure

Le deuxième relatif à l'aide à mourir suscite une forte inquiétude et une réelle opposition. Chez beaucoup de soignants déjà fragilisés par les conditions d'exercice de leur métier, aujourd'hui bien difficiles, et auxquels on veut imposer une mission profondément contraire à leur vocation. Chez vos électeurs aussi, dont ceux de la communauté catholique des Yvelines, qui voient dans ce « droit » au suicide assisté et à l'euthanasie une nouvelle transgression éthique majeure, qui ne peut que fracturer et fragiliser davantage notre société.

Cette opposition est d'autant plus forte que le texte qui est sorti de commission semble « radicalisé » et avoir abandonné toutes les limites qui devaient faire de ces actes d'euthanasie ou de suicide assisté des « exceptions ». Ce n'est guère étonnant : on sait bien qu'une fois la brèche ouverte, nul ne pourra dire jusqu'où ce nouveau « droit » s'étendra. L'exemple de la Belgique ou du Canada devrait pourtant nous alerter.

Une vraie compassion

Beaucoup d'entre vous ont été touchés par l'exemple du pape François, décédé il y a quelques jours. Beaucoup ont souligné sa défense des plus pauvres et des plus fragiles. Il se plaçait résolument de leur côté face aux puissants de ce monde. Laissez-moi vous rappeler ses propos lors de son émouvant voyage à Marseille, en septembre 2023, alors qu'il était interrogé sur un ce projet de loi : « *On ne joue pas avec la vie. Ce n'est pas une question religieuse, c'est une question d'humanité* ».

Vous avez, chers parlementaires, une mission magnifique, confiée par nos concitoyens : servir le bien commun, en faisant ou en améliorant la loi. Au cœur de ce bien commun, il y a la dignité des plus petits et des plus fragiles. Il y a la dignité de toute vie, même la plus blessée ou la plus abîmée. Notre société a besoin qu'on l'aide à retrouver le sens de cette dignité. Tant de nos concitoyens ont besoin qu'on les aide à vivre, et non à mourir. Qu'on nourrisse leur espérance,

et non qu'on offre l'horizon d'un suicide assisté à toutes leurs difficultés. Ce n'est pas là une vraie compassion si précieuse à offrir à ceux qui souffrent !

Soulager mais pas tuer

Les soignants – et particulièrement ceux qui servent dans les unités de soins palliatifs – sont, dans leur immense majorité, opposés à ce projet de loi. Ils savent bien que la réalité est toute autre : quand on est réellement accompagné, entouré, soulagé de ses douleurs et aimé jusqu'au bout, on ne réclame plus le suicide ou l'euthanasie. L'urgence devrait être que nul ne meure seul et abandonné. Que nul ne soit privé de ces soins qui soulagent et respectent ce temps à la fois si douloureux et si précieux de la fin de vie.

Comme évêque du diocèse de Versailles, je veux vous assurer de la prière des catholiques des Yvelines, afin que chacun de vous ait le courage de servir une vraie compassion, le bien authentique de ceux qui souffrent ou sont éprouvés par le grand âge, avec un souci particulier pour les plus pauvres, contre lesquels risque de se retourner, une fois de plus, un projet si libéral. Déjà certains – y compris des mutuelles ! – évoquent les économies que représenteraient ces nouveaux droits, tant les soins en fin de vie coûtent cher. Au Canada, comme le démontre l'étude de la Fondapol sur « Les non-dits économiques et sociaux du débat sur la fin de vie »[1], la peur de peser sur ses proches est un des critères principaux avancé pour demander l'euthanasie. Aux Pays-Bas, les demandes ont augmenté de 500% en 20 ans ! Les barrières ont toutes sauté…

Toute vie est digne et respectable

Je vous redis avec gravité notre inquiétude et l'attention avec laquelle nous suivrons les débats et les votes. Je veux vous exprimer aussi ma profonde admiration et ma reconnaissance à tous ceux qui sauront résister à la tentation de toute puissance au nom d'une fausse liberté, tentation bien présente dans ce projet de loi. Tous ensemble, il nous faut redire au contraire combien toute vie est précieuse et digne, jusqu'à sa fin naturelle. Combien chacun mérite qu'on se mobilise pour lui offrir une fin de vie digne, accompagnée, soulagée, sans acharnement.

Je termine en reprenant les mots de Mgr Éric de Moulins-Beaufort, Président de la Conférence des Évêques de France, qui réagissait le 6 mai dernier aux propos du Président de la République devant la Grande Loge Nationale de France au sujet de ce projet de loi sur la fin de vie : « *Non, Monsieur le Président. Le choix de faire mourir et d'aider à se tuer n'est pas celui du moindre mal. C'est celui de la mort tout court. Il faut le dire sans mentir et sans se cacher derrière les mots. Faire mourir ne peut être le choix de la fraternité ni de la dignité. C'est celui de l'abandon et du refus d'aider jusqu'au bout. Cette transgression pèsera sur les plus fragiles et les plus seuls de notre société.* »

Je vous redis, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, mon profond respect pour votre mission et pour votre engagement au service de notre pays et vous assure de ma prière personnelle.

✠ Luc Crepy
Évêque de Versailles pour les Yvelines

---

[1] https://www.fondapol.org/etude/les-non-dits-economiques-et-sociaux-du-debat-sur-la-fin-de-vie/
Voir aussi cet entretien avec l'autrice de l'étude : https://www.lepoint.fr/postillon/l-euthanasie-permettrait-d-economiser-1-4-milliard-d-euros-par-an-08-02-2025-2581832_3961.php